



GUJAN-MESTRAS
À CŒUR

Xavier PARIS

Projet 2026-2032

ÉLECTIONS
MUNICIPALES
DES 15 ET 22 MARS 2026



Chères Gujanaises, Chers Gujanais,

Ce projet est le **fruit d'un travail de fond et d'une écoute constante des habitants** depuis près de 10 ans.

Dans le cadre de mes fonctions de Premier Adjoint au Maire, j'ai eu **l'occasion de rencontrer et d'échanger avec un très grand nombre d'entre vous**. Ces discussions, parfois informelles, parfois approfondies, ont permis de faire émerger des attentes claires, des préoccupations légitimes et une vision partagée de l'avenir de Gujan-Mestras.

À cela se sont ajoutées, plus récemment, **des rencontres-débats** organisées durant la campagne municipale, autour de thématiques majeures pour notre commune. **Les échanges riches et constructifs qui en sont ressortis ont largement nourri ce projet.**

De cette concertation continue est donc né un projet structuré autour d'une ambition simple : **agir de manière équilibrée et cohérente** pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Ce projet vise à **protéger et améliorer notre cadre de vie**, à garantir la **sécurité et la tranquillité du quotidien**, à permettre à chacun de **s'épanouir dès le plus jeune âge**, à soutenir **les dynamiques sportives, culturelles et associatives**, à valoriser **nos activités économiques et nos ports ostréicoles**, et à **accompagner chaque habitant** avec attention, notamment en matière de prévention, de santé et de solidarité.

C'est avec **cette vision, cette méthode et cette énergie** que je souhaite continuer à agir pour vous, pour Gujan-Mestras, entouré d'une équipe disponible, compétente et engagée.

Ensemble, faisons vivre Gujan-Mestras à cœur.

Xavier PARIS



GUJAN-MESTRAS À CŒUR

Xavier Paris



Sommaire

- Concilier environnement, sécurité et cadre de vie pour un territoire équilibré pages 4 à 8
- Sport, enfance, jeunesse et culture : des leviers d'épanouissement pour tous pages 9 à 11
- Votre équipe « Gujan-Mestras à cœur » pages 12 et 13
- Ports ostréicoles, tourisme et économie : valoriser les richesses du territoire pages 14 à 16
- Prévention, santé et solidarité : accompagner chaque citoyen pages 17 à 19



Concilier environnement, sécurité et cadre de vie pour un territoire équilibré

*Une ville équilibrée se construit autour d'espaces où l'on aime se retrouver.
À travers l'aménagement et l'animation de ces lieux de vie, nous affirmons ainsi notre
volonté de renforcer le dynamisme et l'attractivité de nos quartiers.*

Aménager la place du Vieux Marché à La Hume pour en faire un lieu de rencontres et d'animations

- Nous créerons **un espace propice aux événements de proximité**
- Cet espace sera végétalisé et deviendra un **véritable poumon vert urbain**
- Le stationnement sera repensé et les mobilités douces seront favorisées
- Nous profiterons de cet aménagement pour relocaliser la salle de tennis de table, afin de libérer l'espace nécessaire, et nous créerons une deuxième salle de cinéma pour renforcer l'offre culturelle de proximité
- Nous mènerons cet aménagement **en concertation étroite avec les habitants.**



Valoriser et dynamiser la place de la Claire à Mestras

- Nous nous engageons à **faire vivre cette place toute l'année** en développant le marché du samedi matin et en proposant des animations de type concerts, expositions, spectacles de rue...



Animer les jardins de l'Hôtel de Ville

- Ouverture d'une brasserie/café/salon de thé
- Organisation de marchés nocturnes l'été
- Poursuite des apéros-concerts



Réviser le Plan Local d'Urbanisme : un choix structurant pour l'avenir de Gujan-Mestras

La révision du PLU constitue un enjeu majeur pour l'avenir de notre ville. Notre projet porte une vision claire : **concilier environnement, cadre de vie et développement maîtrisé**. Il doit cependant évoluer et tenir compte des attentes et des observations des Gujanais.

A l'issue de cette phase de concertation, **un nouveau projet sera soumis aux habitants.**

Nos objectifs sont assumés :

- Maîtriser l'évolution de la population
- Préserver le **caractère pavillonnaire** de notre habitat
- Limiter la hauteur des constructions à **R+1 sur 95 % du territoire**
- Placer la nature au cœur de la ville, **en figeant 20 hectares d'espaces verts identifiés dans les différents quartiers**, que nous préserverons définitivement de toute construction
- **Protéger nos espaces naturels** (coulée verte entre Gujan-Mestras et Le Teich ; les 142 hectares d'espaces boisés classés à conserver autour du Lac de la Magdeleine ; le Parc de la Chêneraie ; le Sentier du Littoral)
- **Soustraire définitivement à l'urbanisation les 70 hectares de la forêt de Meyran** en les classant en zone naturelle. **Il en sera de même pour la forêt de Chante-Cigale** (au Sud de l'Allée de Bordeaux) où 15 hectares deviendront non constructibles
- Reclasser en zone naturelle la zone à urbaniser (1AUG) de 62 hectares afin d'**interdire toute extension d'urbanisation au golf**
- Permettre la construction de logements sociaux de manière raisonnée.

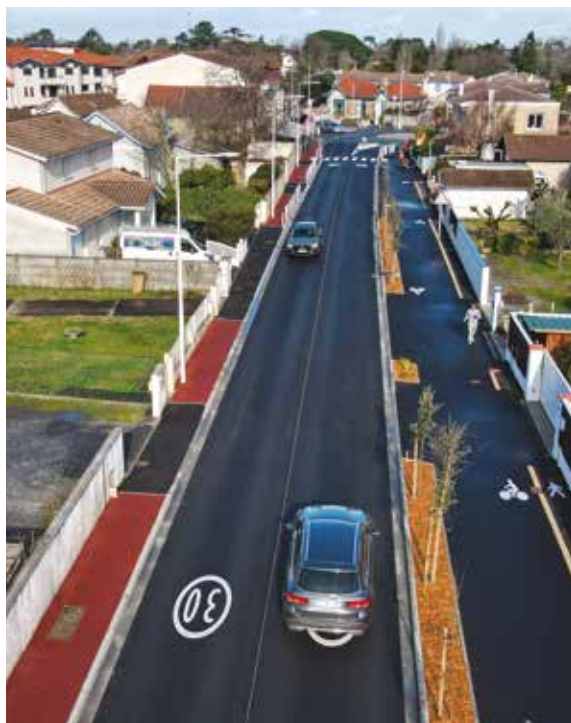
Construire un espace de réception pour répondre à une attente forte des Gujanais

- Cette salle permettra aux Gujanais **d'organiser des événements familiaux** (mariages, baptêmes, anniversaires...). Elle pourra accueillir également des réunions, séminaires et contribuera à l'attractivité de la ville et au développement de l'activité économique locale.



Agir pour une voirie adaptée aux usages d'aujourd'hui et de demain

- Nous poursuivrons notre programme d'aménagement de la voirie en élaborant un **plan pluriannuel, quartier par quartier**
- Nous consoliderons le travail déjà mené sur **les axes structurants** :
 - mise en oeuvre des 2^{èmes} tranches de la Route des Lacs et de la rue Chante-Cigale
 - finalisation de l'aménagement de la RD 650 (Avenue de Lattre de Tassigny et Boulevard de la Côte d'Argent) et du Boulevard Pierre Dignac
 - réfection de l'Avenue de Meyran et de la rue de la Liberté...
- Ces aménagements de voirie seront **pensés de manière globale et cohérente**, et intégreront la réfection de la chaussée, les circulations douces, les aménagements paysagers et le stationnement
- Nous continuerons de déployer **des bornes de recharge électrique** pour les voitures, mais également pour les vélos.



Favoriser l'usage du vélo pour les déplacements urbains

- Dans le cadre du **Plan Vélo**, nous poursuivrons le travail réalisé afin de **développer notre réseau de pistes cyclables**, notamment les axes structurants (liaison Gujan-Le Teich par la RD 650, la route départementale entre le golf et l'A660 et la dernière portion de l'Avenue de Lattre de Tassigny). Nous veillerons à **assurer l'entretien et l'amélioration des aménagements existants**, afin de rendre les déplacements du quotidien plus sûrs et plus durables.

Développer le réseau de transport en commun

- Nous renforcerons la desserte sur l'ensemble de la ville grâce à un maillage plus fin du territoire et une augmentation de la fréquence de passage.



Anticiper, adapter et protéger le cadre de vie des Gujanais, sont des priorités que nous poursuivrons et renforcerons ; parce qu'agir pour l'environnement, c'est agir pour la qualité de vie de tous, aujourd'hui comme demain.

Concilier environnement et cadre de vie face aux défis climatiques

- **Nous amplifierons notre politique de végétalisation** de la ville avec deux actions majeures :
 - 1 arbre abattu = 2 arbres plantés
 - 100 arbres de haute tige plantés par an au cœur de la ville
- Nous aménagerons dans chaque quartier des **espaces de fraîcheur** (brumisateurs, fontaine, végétation) afin d'offrir aux habitants des lieux tempérés et apaisants, notamment lors des fortes chaleurs
- Nous proposerons **une aide financière pour l'achat de récupérateurs d'eau**, afin d'encourager les habitants à économiser la ressource et à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement
- Nous engagerons des démarches auprès des services de l'Etat pour qu'une **étude acoustique** soit réalisée aux abords de l'A660, au niveau des quartiers de **Chante-Cigale et du golf**. Nous les solliciterons également pour réduire la vitesse sur l'A660 au niveau de Chante-Cigale, afin de **diminuer les nuisances sonores**
- Pour faire face aux épisodes pluvieux auxquels nous sommes désormais confrontés, **nous intensifierons nos actions** en lien avec le SIBA (entretien et aménagement des crastes et fossés sur le domaine public, création de noues...)
- La ville de Gujan-Mestras dispose d'un **massif forestier conséquent** qu'il convient de protéger contre **le risque incendie**. **Nous accentuerons notre vigilance**, en lien avec la DFCI : entretien, pare-feu, débroussaillage
- Nous nous engagerons à ce que les nouveaux bâtiments municipaux soient **éco-responsables** et équipés de panneaux photovoltaïques.

Parce que la sécurité est une condition essentielle du bien-vivre ensemble, nous apporterons des réponses concrètes, efficaces et adaptées aux réalités du terrain.



Accompagner les victimes de violences (intrafamiliales, conjugales, sexuelles et sexistes), d'escroquerie et de harcèlement moral et scolaire

- **La cellule d'accompagnement et de soutien aux personnes**, portée par un agent de la Police Municipale ayant bénéficié d'une formation universitaire en criminologie et victimologie, sera renforcée

De nouveaux agents seront formés pour accueillir les publics vulnérables (personnes âgées fragiles et isolées, enfants, personnes en souffrance psychique), et de nouveaux partenariats seront développés avec des structures reconnues.

Faire de la sécurité un pilier du cadre de vie

- **Nous renforcerons les effectifs de la Police Municipale** et nous accentuerons les surveillances de nuit
- Nous intensifierons nos efforts dans **la lutte contre les incivilités routières**, et notamment la vitesse excessive et le respect des zones bleues et arrêts minute
- Nous poursuivrons l'extension du **réseau de vidéoprotection**
- Nous adhérons au dispositif de « **Participation Citoyenne** » en lien avec la Gendarmerie Nationale, afin de renforcer la vigilance de proximité, prévenir les atteintes à la tranquillité publique, et ce dans un cadre officiel et sécurisé
- Les dépôts sauvages, les dégradations et les nuisances n'ont pas leur place dans l'espace public. Nous mettrons en œuvre notamment des campagnes de sensibilisation, ainsi qu'**une surveillance accrue des lieux très fréquentés**
- Nous proposerons des actions de sensibilisation en matière de **cybersécurité**.





Sport, enfance, jeunesse et culture : des leviers d'épanouissement pour tous

Accompagner nos jeunes
dans chaque étape de la vie,
de la naissance à l'âge adulte,
reste une priorité absolue

- **Aide au permis de conduire** pour les jeunes Gujanais, en contrepartie d'heures d'intérêt collectif effectuées au sein des services municipaux



- Mise en place de **solutions de transport adaptées** pour accompagner les jeunes, le mercredi, sur les lieux de pratique sportive ou culturelle
- Poursuite de la **rénovation de nos écoles**, en partenariat avec la COBAS, pour que nos jeunes écoliers bénéficient d'un accueil optimal.



- Création d'un « **Pôle Jeunesse** » **mutualisé et modulable** sur le site de Chante-Cigale (comprenant l'accueil de Loisirs et la Maison des jeunes)
- Renforcer les actions de nos structures, Lieu d'Accueil Enfants Parents et Relais Petite Enfance, pour **mieux accompagner les jeunes parents**, notamment les familles monoparentales
- Valoriser davantage **le rôle des assistantes maternelles** en complément de nos structures d'accueil collectif.

Soutien affirmé aux associations

- Les associations sont au cœur du dynamisme de notre ville. **Nous continuerons à les accompagner et à les soutenir** sur le plan financier, logistique et technique.



Piste de Pumptrack

Investir en faveur du développement sportif de notre ville

Gujan-Mestras est connue et reconnue pour être une ville sportive. Nous continuerons à investir dans de nouveaux équipements sportifs.



- Création d'un « Pôle Raquettes » sur le site du tennis, avec la **construction d'une salle dédiée au tennis de table**
- Rénovation de la **piste d'athlétisme**
- **Création d'une piste de Pumptrack** à Chante-Cigale
- Développement du **sport santé pour tous** dans un objectif de bien-être et de prévention, adapté à chaque personne, quel que soit son âge ou sa condition physique
- **Création d'ateliers d'activités physiques** destinés aux personnes en situation de handicap ou ayant des limitations temporaires ou durables
- Transfert du service des sports municipal sur la plaine de Chante-Cigale.

Diffuser la culture en ville



- Le Gérard Philipe est une salle de cinéma de proximité avec le Label « Art et Essai ». Nous souhaitons l'agrandir **en ajoutant une deuxième salle** afin d'enrichir sa programmation et satisfaire au mieux un public varié



- Le Miroir est reconnu désormais comme un lieu culturel majeur du Bassin d'Arcachon. Nous nous engageons à vous proposer une **programmation culturelle de qualité** en partenariat avec les autres salles du Bassin d'Arcachon

- Nous proposerons **un lieu d'exposition permanent** dans une cabane ostréicole du Port de Larros
- Nous développerons la culture pour tous. Des expositions éphémères et des rendez-vous musicaux seront organisés dans les divers quartiers de la ville



- Nous continuerons à soutenir les différents événements culturels et manifestations emblématiques gratuites (Jeudis de Larros, Les Impromptus, Opéra de plein air, Gujan-Mestras en Fêtes...).





1 - Xavier PARIS

1^{er} Adjoint sortant
Président de Terra Ostra
Agent Général d'Assurance
Candidat au Conseil
Communautaire



2-Magdalena RUIZ

Cadre comptable à la retraite
Bénévole associatif
Candidate au Conseil
Communautaire



3-André MOUSTIÉ

Retraité de
l'enseignement
Président d'Association
Candidat au Conseil
Communautaire



4-Isabelle GANDON

Enseignante à la retraite
Présidente
d'Association



11-Jérôme KEDDAH

Cadre bancaire
Bénévole associatif



12-Élodie CHAUDRON

Directrice de projet
au Ministère
de la Santé
Bénévole associatif



13-Patrick LABRUE

Retraité de la Fonction
Publique
Président d'Association
Candidat au Conseil
Communautaire



20-Chantal RIEGER

Retraîtée de la Fonction
Publique Territoriale
Bénévole associatif
Candidate au Conseil
Communautaire



21-Jérémy DUPOUY

Sapeur-Pompier
Formateur aux gestes
de premiers secours
Bénévole associatif



22-Claude BENOIT

Professeure de
physique-chimie
Bénévole associatif



29-Maxime TREMON

Equipier logistique
Bénévole associatif
Porte-drapeau



30-Sandra PEIGNON

Cadre commerciale
Présidente d'Association



31-Rémy SERVANT

Entrepreneur

Votre équipe

Gujan-Mestras à cœur





**5-Ludovic
DUCOURAU**
Ostréiculteur



**6-Fabienne
LEHEUDÉ**
Gérante de société
Bénévole associatif
Candidate au Conseil
Communautaire



7-Bernard COLLINET
Officier retraité de
l'Armée de Terre
Président d'Association
Candidat au Conseil
Communautaire



**8-Mélanie
JEAN-JEAN**
Responsable
réglementaire
Présidente d'Association
Candidate au Conseil
Communautaire



**9-Jean-Jacques
GERMANEAU**
Cadre commercial
à la retraite
Président d'Association
Candidat au Conseil
Communautaire



10-Sylvie BANSARD
Consultante Formatrice
Conférencière
Communauté
Européenne
Candidate au Conseil
Communautaire



14-Chantal DABÉ
Cadre paramédical
à la retraite
Bénévole associatif
Candidate au Conseil
Communautaire



**15-Pierrick
LEOPOLD**
Conseiller financier
Candidat au Conseil
Communautaire



16-Lucile PEYRÉ
Infirmière libérale
à la retraite
Présidente d'Association
Candidate au Conseil
Communautaire



17-David DELIGEY
Agent immobilier
Président d'Association
Candidat au Conseil
Communautaire



18-Corinne GAUTIEZ
Commerçante
Candidate au Conseil
Communautaire



19-Stephan PEY
Restaurateur
Président d'Association
Candidat au Conseil
Communautaire



**23-Paquito
SANCHEZ**
Gérant de société
Réfèrent cybersécurité
Bénévole associatif



24-Carole TAIB
Avocate à la retraite
Bénévole associatif



**25-Kévin
LANGLADE**
Ostréiculteur



**26-Catherine
BILLARD**
En recherche
d'emploi



**27-Olivier
PAINCHAULT**
Cadre bancaire



**28-Mireille
MAZURIER**
Ostréicultrice



32-Joëlle LABADIE
Retraitée
Bénévole associatif



**33-Daniel
BERTAIL**
Retraité
Bénévole associatif



**34-Patricia
BOUILLON**
Commerçante
à la retraite



**35-Nicolas
BROCHU**
Responsable
développement
commercial



**36-Annie
DUROUX**
Pharmacienne
à la retraite
Présidente
d'Association



**37-Jean-Pierre
PETIT**
Entrepreneur
à la retraite
Bénévole associatif



Ports ostréicoles, tourisme et économie : valoriser les richesses du territoire



Gujan-Mestras, capitale ostréicole du Bassin d'Arcachon : une chance et un atout pour notre ville.

Face aux difficultés rencontrées par l'ostréiculture aujourd'hui, les réponses à apporter doivent être collégiales et associer **l'ensemble des communes du Bassin, les instances professionnelles, les services de l'Etat et le Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon.**

Agir sur l'environnement :

- Préserver la qualité des eaux du Bassin d'Arcachon en renforçant **nos capacités de gestion des réseaux d'eau pluviale et d'assainissement** par un ambitieux programme d'investissement de type «**plan Marshall**» que nous porterons au sein du SIBA
- **Draguer de façon plus régulière** les ports ostréicoles grâce aux 2 bassins de stockage des boues dont dispose la commune

Valoriser et promouvoir la filière ostréicole :

- **Agrandir la Maison de l'Huître et repenser totalement la scénographie** pour en faire un lieu de découverte moderne et unique à l'échelle du Bassin d'Arcachon
- **Promouvoir les huîtres du Bassin d'Arcachon** lors des temps forts de la vie locale.



Port de la Hume

Gujan-Mestras, la ville aux 7 ports

Port de la Hume

- Réfection du quai Est
- Création d'une passerelle piétons permettant la continuité du sentier du littoral vers La Teste de Buch



Aménagement de « l'ancien site Codimer » sur le port de Larros, en partenariat avec le Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon, **auquel la ville adhèrera.** Cet aménagement comprendra :

- La renaturation de l'espace pour permettre la continuité du sentier du littoral
- La création d'équipements dédiés aux ostréiculteurs
- L'aménagement de places de stationnement.





Un tourisme respectueux de notre identité et de notre environnement

- La ville de Gujan-Mestras est classée Station de Tourisme. **Nous continuerons d'agir en faveur d'un tourisme raisonné, respectueux de l'environnement**, en veillant à maîtriser la capacité d'hébergement et en privilégiant une fréquentation familiale.



- Nous réaliserons **un ponton d'embarquement passagers sur le Port de Larros** pour développer de nouvelles liaisons maritimes intra-Bassin
- Nous renforcerons **l'attractivité de la zone de loisirs ERATOPIA** par la mise en œuvre d'un plan d'aménagement (accès, stationnements, éclairage, cheminements cyclables et piétons, signalétique...).

Protection du patrimoine de la ville

- Comme nous l'avons déjà fait pour l'habitat traditionnel (maisons « Gujanaises » et « Arcachonnaises »), nous prendrons des dispositions, dans le cadre de la révision du Plan Local de l'Urbanisme, pour **préserver les cabanes ostréicoles et encadrer leur rénovation ou construction**
- A partir des constats établis par un architecte du Patrimoine de France, nous procéderons à des **travaux de rénovation de l'Église Saint-Maurice et de la Chapelle de Mestras**, propriétés de la commune
- **Nous restaurerons le 2^{ème} blockhaus** au Parc de la Chêneraie.

Une économie dynamique au service de l'emploi et de la vie locale

- **Nous aménagerons une 3^{ème} tranche de la Zone d'Activités Economiques Actipôle** pour répondre au besoin de développement des entreprises locales et pour accueillir de nouveaux porteurs de projets. Cette zone contribuera également à la **création d'emplois** et au renforcement du tissu économique local
- Gujan-Mestras s'est construit autour de ses quartiers historiques (Mestras, Gujan, Meyran et La Hume). **Ces centres-bourgs**, parfaitement identifiés, **constituent un véritable atout pour notre ville**. Soucieux de préserver cette offre de proximité, **nous proposerons un plan de redynamisation** en lien avec les acteurs économiques et les associations de commerçants/artisans.





Prévention, santé et solidarité : accompagner chaque citoyen



Agir pour permettre un accès aux soins à tous

Les Gujanais sont aujourd'hui confrontés à un problème d'accès aux soins concernant particulièrement la médecine du quotidien. Face à ce constat qui concerne l'ensemble des communes du Sud-Bassin, nous proposerons :

- La création d'un **Point Information Santé** pour une meilleure connaissance de l'offre médicale existante
- La création d'une **Maison de Santé** pour l'accueil de nouveaux professionnels de santé
- La mise en place **d'aides financières à l'installation** de nouveaux médecins sur la commune
- En complément, nous poursuivrons le programme d'actions mené par la COBAS dans le cadre de son **Contrat Local de Santé**, et notamment :
 - Soutenir l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ainsi que leur entourage
 - Améliorer les accompagnements en santé mentale.



Être au plus près pour ne laisser personne de côté

- Comme nous l'avons fait pour la mutuelle communale, nous proposerons un **contrat communal groupé pour la fourniture d'électricité et de gaz**
- Nous réaménagerons la Maison Daussey (vestiaire municipal) **en boutique solidaire**
- **Nous accompagnerons les personnes fragiles et isolées** dans leur quotidien
- Nous créerons des **ateliers destinés aux seniors** : bilan volontaire de conduite, gestes de 1^{ers} secours...
- Nous **renforcerons les liens et les partenariats** avec les associations et les établissements locaux en charge du handicap
- Nous poursuivrons les aménagements sur le domaine public visant à **faciliter l'accessibilité des personnes en situation de handicap**.

Logement

- Nous poursuivrons, à notre rythme, la **création de logements sociaux** pour répondre uniquement à la demande locale, en privilégiant la mixité sociale et une répartition équilibrée sur le territoire
- Nous lancerons un **programme d'accession sociale à la propriété**. Nous profiterons également du **dispositif Bail Réel Solidaire** pour permettre aux jeunes Gujanais de rester vivre sur la commune
- Nous continuerons la mise en oeuvre d'un **processus de concertation** avec les riverains, pour chaque projet de logement collectif.



Faire vivre le lien citoyen

- Nous renouvellerons les **instances de démocratie participative** (Conseils de quartier, Conseil municipal des Jeunes, Conseil des Sages)
- Nous poursuivrons la création **des maisons de quartier** (Meyran, Gujan et Mestras) et développerons au sein de celles-ci des activités et des services au plus proche des habitants
- Nous organiserons des **consultations citoyennes** pour les projets structurants
- Nous poursuivrons et renforcerons la **Réserve Communale de Sécurité Civile**, outil essentiel de mobilisation citoyenne au service de la protection des personnes et de l'accompagnement des situations de crise
- Nous mettrons en place un **outil numérique d'information instantanée** au service des citoyens.



Finances

- Nous veillerons à maintenir **une gestion rigoureuse et équilibrée des finances de la commune**. Dans un contexte national marqué par des contraintes budgétaires, la maîtrise des dépenses et la recherche de financements extérieurs restent des priorités.
- Nous **maîtriserons la fiscalité et l'endettement** tout en maintenant un programme d'investissement ambitieux.



RETROUVONS-NOUS AUTOUR DE CE PROJET

Mardi 3 Mars

- 18h30
- École élémentaire Jules Ferry

Mercredi 4 Mars

- 18h30
- Maison des Arts (face à la gare de Gujan-Mestras)

Mardi 10 Mars

- 18h30
- Salle du Vieux Marché à La Hume

Jeudi 12 Mars

- 18h30
- GRANDE RÉUNION PUBLIQUE à la patinoire

Suivez-nous!

 Gujan-Mestras à coeur  gujanmestras_a_coeur  06 12 25 77 07

 gujanmestras.a.coeur@gmail.com  75 Cours de la République - 33470 GUJAN-MESTRAS